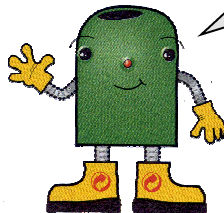


COMMUNAUTÉ



DE COMMUNES

INFO DÉCHETTERIES



BOULAZAC LA DOUZE
ST CRÉPIN D'AUBEROCHE



TEXTILES

NOUVELLE FILIÈRE !

COLLECTE DES TEXTILES

OU DÉPOSER CES TEXTILES ?

DANS LES 3 DÉCHETTERIES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, ELLES SONT ÉQUIPÉES DE BORNES SPÉCIFIQUES.

QUELS SONT LES DÉCHETS TEXTILES ACCEPTÉS ?

- LES VÊTEMENTS : PANTALONS, CHEMISES, CUIRS, MANTEAUX, SOUS-VÊTEMENTS
- LINGE DE MAISON : DRAPS, TISSUS, NAPPES ...
- SACS : CARTABLES, SACS À MAIN, SACS À DOS, DE VOYAGE, DE SPORT ...
- ACCESSOIRES : CHAPEAUX, FOULARDS, CRAVATES ...
- ARTICLES DE MERCERIE : FILS, BOUTONS, LAINE ..
- PELUCHES



CE QUE VOUS NE DEVEZ PAS METTRE ?

TOUS LES TEXTILES SOUILLÉS (CHIFFONS IMBIBÉ D'HUILE, DE PEINTURE ...),
LES REVÊTEMENTS MURAUX OU TOUS TYPES DE REVÊTEMENT (MOQUETTE ...).

CES TEXTILES SONT DESTINÉS À DIFFÉRENTES RÉUTILISATIONS, ILS DOIVENT ÊTRE « PROPRES » (FRIPERIE, EFFILOCHAGE, ESSUYAGE INDUSTRIEL, EXPORTATION).

POUR TOUTE QUESTION SUR LES DÉCHETS
CONTACTER LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU 05.53.03.53.74
OU PAR MAIL ISLEMANOIRE.SR@WANADOO.FR